


vendrEDI

La lettre de 
sur les données
de l'échange électronique

Fondateur Claude Chiaramonti

Numéro 102 - 23 décembre 2005

BPMN et UML

Concurrents ou complémentaires ?

Parmi les évolutions majeures survenues ces dernières années pour rationaliser le développement informatique, la modélisation occupe une place de choix. UML (Unified Modeling Language), dont la version 2.0 de la spécification "Infrastructure" a été publiée en novembre 2004 par l'OMG (Object Management Group), s'est taillé une excellente réputation qui n'est plus à démontrer.

Pourtant, une alternative sérieuse existe : BPMN (Business Process Modeling Notation).

Essayons d'étudier ce qui différencie BPMN et UML.

La version 1.0 des spécifications de BPMN a été publiée le 3 mai 2004 par le BPMI (Business Process Management Initiative).

Il est intéressant de souligner que BPMI et OMG ont allié leurs forces en juin 2005 pour créer une *Task Force* concentrée sur le BMI (Business Modeling & Integration), ce qui semble indiquer une complémentarité et non une concurrence avec UML.

Tandis qu'UML ne propose pas moins de 9 diagrammes assez disparates (il s'agit en fait de ceux utilisés par chaque membre fondateur d'UML), BPMN n'en propose qu'un seul.

Il s'agit du *Business Process Diagram*, très proche de l'*Activity Diagram* d'UML.

Des chercheurs ont réussi à identifier 21 *workflow patterns* qui permettent de décrire le comportement de tous les processus business.

Les cas les plus simples sont représentés de manière quasi-identique tant en BPMN qu'en UML



Pour que « le message passe », il faut être d'accord sur le sens des données. ([petit Glossaire du B2Bfr](#))

Quelqu'un qui connaît l'un des deux peut comprendre l'autre sans grande difficulté.

La principale différence est donc ailleurs.

Outre le fait que BPMN s'adresse en principe aux analystes *business* (il nous semble que pour réaliser ce vœu pieu, il faut une formation sérieuse suivie d'une bonne expérience), alors qu'UML s'adresse plutôt aux développeurs pratiquant la programmation objet, BPMN va permettre plus facilement de passer rapidement de la théorie à la pratique.

En effet, après une validation de la modélisation du processus par simulation, les outils de BPMN vont être capables de générer du langage d'exécution opérationnelle de ce processus, s'appuyant sur XML et pris en compte par un moteur de processus spécialisé.

Deux concurrents sérieux se présentent actuellement : WS-BPEL (Web Services Business Process Execution Language, connu précédemment sous l'acronyme BPEL4WS) dont la version 2.0 des spécifications a été publiée par Oasis le 1er septembre 2005, et BMPL (Business Process Modeling Language), orienté *Web Services* également.

Bien que le second soit aussi publié par le BPMI, l'organisme à l'origine de BPMN donc, c'est le premier qui semble avoir obtenu la faveur des éditeurs pour le moment.



Web 2.0 : mythe et réalité

Extraits de l'article d'Eric van der Vlist

Pour marquer la différence entre " Web 1.0 " et Web 2.0 on donne fréquemment les exemples suivants " DoubleClick, c'était le Web 1.0 ; Google AdSense, c'est le Web 2.0. Ofoto, c'était le Web 1.0 ; Flickr, c'est le Web 2.0. " Ainsi, Google qui a lancé AdSense en 2003 faisait déjà du Web 2.0 sans le savoir ...

Une caractéristique du Web 2.0 est d'être accessible aux versions des navigateurs actuels en s'appuyant sur des technologies telles que HTML, Javascript, XML. Identifiants universels URI, REST. Web 2.0 est donc l'appropriation par les développeurs web de technologies éprouvées pour apporter une ergonomie différente à leurs utilisateurs.

En matière d'application de bureau, une application Web 2.0 qui applique la règle des 80/20 (80% des fonctionnalités d'un application consomment 20% des ressources de développement) en ciblant une population ou une utilisation particulière, peut constituer une concurrence sérieuse pour les applications de bureau tout en restant à la portée des technologies actuelles.

Continuité n'est pas synonyme de " dérivabilité " et les évolutions informatiques sont marquées par des changements de priorité provoquant de brusques changements de direction. Par exemple, si les applications web se substituent aux applications client/serveur des années 90, c'est parce que leurs priorités sont mieux adaptées aux besoins. Web 2.0 reprend à son compte certaines priorités des applications client/serveur et, pour que cela ne constitue pas un retour en arrière, il faut veiller à ce qu'il respecte les principes et priorités du Web 1.0. Côté technique, cela peut se résumer dans le respect des principes REST entre le navigateur (et les scripts Javascript qu'il héberge) et le serveur web.

Au plan de l'ergonomie, les applications Web 2.0 s'exécutant dans un navigateur web, il est important que les utilisateurs conservent leurs repères notamment en ce qui concerne les URIs et l'utilisation des boutons " page précédente " et " page suivante ". Le développeur d'une application Web 2.0 doit donc s'attacher à utiliser les technologies du Web 2.0 et contourner ce type de problèmes pour que son application soit et demeure une application web. Tomber dans ces écueils serait d'autant plus préjudiciable au Web 2.0 que ce sont précisément des considérations ergonomiques qui justifient cette mutation pour rendre le web plus convivial !

Le dernier point sur lequel il faut rester vigilant lorsque l'on envisage de développer une application Web 2.0 concerne les outils de développement. Une solution consisterait à utiliser un " framework " gérant les interactions Ajax et les frameworks de publication Web incluant des extensions Web 2.0. C'est le cas d'application type Google Maps considérée comme l'exemple type de Web 2.0 Et si Web 2.0 c'était tout simplement utiliser le web comme il a été conçu pour être utilisé comme le suggère Paul Graham ?

Le dernier point sur lequel il faut rester vigilant lorsque l'on envisage de développer une application Web 2.0 concerne les outils de développement Tim O'Reilly a montré qu'au fil de l'évolution de l'informatique nous sommes passés d'une ère du " hardware lock in " où l'informatique était verrouillée par les constructeurs à une ère du " software lock in " où les éditeurs de logiciels font la loi pour entrer avec internet dans l'ère du " data lock in ". Google, Amazon ou eBay en sont l'exemple.

Lorsque vous confiez la gestion de vos mails à Google, que vous faites un achat sur Amazon ou que vous confiez des photos à Flickr, vous vous liez à ces sites de manière d'autant plus durable qu'ils ne nous proposent pas de moyen simple de récupérer nos données.

De nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer la " fausse liberté " offerte par le Web 2.0 face à laquelle les utilisateurs doivent rester particulièrement vigilants, en n'échangeant leurs données que contre des services réels, en examinant les conditions d'utilisation des sites pour connaître les droits qu'ils cèdent en échange de ces services, en exigeant des moyens techniques qui leur permettent de récupérer ces données en s'appuyant sur des standards ouverts.

Que retenir de tout cela ?

Comme toute évolution le Web 2.0 comporte une part de risques techniques, ergonomiques, financiers et de protection de la vie privée. Mais au delà de l'aspect marketing il traduit un formidable bouillonnement d'idées, de pratiques et de nouvelles utilisations. Le message du Web 2.0 reste donc un message d'espoir.

* L'intégral de l'article à l'adresse :
<http://xmlfr.org/actualites/decid/051201-0001>

Ce numéro de VendrEDI lettre de crEDible a été adressé à 1.977 abonnés. Pour écrire :

Voir également : <http://www.credible.asso.fr/>

Tous les numéros de vendrEDI peuvent être téléchargés à : <http://www.actimum.com/acvendredi.htm>